

**De :** Jacqueline Leroux  
**A :** [Cloutier, Caroline \(BAPE\)](#)  
**Cc :** [Jean Rainville](#); [David Dufour](#)  
**Objet :** RE: Question de la commission  
**Date :** 31 août 2018 10:17:07

---

Bonjour Madame Cloutier,

Veuillez trouver en pièce jointe la réponse à la question du document DQ-29

### Question 1

Le 21 août dernier, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 63 millions de dollars à Développements Port Saguenay, une filiale de l'Administration portuaire du Saguenay, afin d'assurer la mise en place des infrastructures énergétiques nécessaires à l'implantation de Métaux BlackRock, qui pourraient se révéler favorables à l'attrait de nouvelles entreprises dans le parc industrialo-portuaire.

La commission désire savoir si Métaux BlackRock a conclu des ententes avec Énergir et Hydro-Québec, pour que ces entreprises débutent formellement le processus d'autorisation gouvernemental. Dans l'affirmative, veuillez préciser la date à laquelle ces ententes ont été conclues.

Par ailleurs, est-ce que Développements Port Saguenay ou l'Autorité portuaire de Saguenay sont partie prenantes dans ces ententes? Si oui, veuillez préciser comment l'autorité portuaire est impliquée, notamment sur le plan financier quant aux garanties exigibles par Énergir et Hydro-Québec pour la réalisation des projets de conduite de gaz naturel et de ligne électrique.

### Réponse 1. :

*Métaux BlackRock n'est pas partie aux ententes conclues entre le gouvernement du Québec et Développement Port Saguenay mentionnées à l'annonce du gouvernement du Québec du 21 août dernier afin d'assurer la desserte énergétique de la Zone industrialo-portuaire de Saguenay. Métaux BlackRock ne peut donc commenter les termes et conditions de ces ententes.*

*Par ailleurs, Métaux BlackRock a conclu une entente de service d'approvisionnement en gaz naturel avec Énergir le 25 juillet 2018. De plus Métaux BlackRock a conclu une entente d'avant-projet en haute tension avec Hydro-Québec le 14 novembre 2016 visant la construction de la ligne haute tension devant alimenter son usine. Métaux BlackRock ne peut se prononcer à savoir si ces ententes permettront à ces entreprises de débuter formellement le processus d'autorisation gouvernemental.*

Cordialement,

- Jacqueline Leroux.

---

**De :** [Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca](mailto:Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca) [mailto:Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca]  
**Envoyé :** 29 août 2018 10:27  
**À :** Jacqueline Leroux; Jean Rainville; David Dufour  
**Objet :** Question de la commission  
**Importance :** Haute

Bonjour Madame Leroux,

Voici une nouvelle question de la commission.